



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Français à l'étranger
et de l'administration consulaire**

**ÉLECTION PARTIELLE DES CONSEILLERS
DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
4^{ème} CIRCONSCRIPTION DU CANADA**

22 octobre 2022

—

Complément au mémento du candidat

—

Le mémento du candidat ainsi que le présent complément, préparés par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères constituent une synthèse, sans valeur juridique autonome, des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'élection des conseillers des Français de l'étranger et des délégués consulaires.

**Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire
Service des Français à l'étranger
Sous-direction de l'administration des Français**

Ce complément est susceptible d'être remis à jour en fonction des dates de publication des textes relatifs au scrutin

Septembre 2022

Par décision n° 453475 du 24 juin dernier, le Conseil d'Etat a décidé d'annuler l'élection qui s'est tenue le 29 mai 2021 dans la 4ème circonscription du Canada (Montréal, Moncton et Halifax).

Aux termes de l'article 29 de la loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013, « *En cas d'annulation des opérations électorales d'une circonscription (...) il est procédé à des élections partielles dans un délai de quatre mois. (...)* ».

La décision du Conseil d'Etat est motivée par les « manœuvres » mise en place par la liste « *Écologie, urgence climatique et environnement avec les Françaises et les Français du Québec et des Provinces atlantiques : liste verte pour servir et défendre vos intérêts en accord avec les objectifs de développement durable de l'ONU* », conduite par Mme Beudet et la liste « *Ensemble avec le Président de la République et le Premier ministre pour une fiscalité équitable en supprimant la CSG/CRDS, une protection sociale de la CFE accessible à tous et une simplification des démarches consulaires en ligne* » conduite par M. Gonin, manœuvres qui ont altéré le scrutin. L'intégralité de la décision est consultable sur [Légifrance](#).

Les dispositions générales présentées dans le [Mémento du candidat à l'élection des conseillers des Français de l'étranger](#) restent applicables. Le présent complément vient préciser les dates, dispositions et modalités spécifiques à cette élection partielle.

Les informations développées dans le Mémento du candidat restent donc valables, sauf pour les éléments précisés dans le présent complément.

CALENDRIER INDICATIF DE L'ÉLECTION CONSULAIRE

| Date | Événement |
|---|---|
| 29 – 30 mai 2021 | Renouvellement général des conseillers des Français de l'étranger et des délégués consulaires |
| 26 juin 2022 | Annulation par le Conseil d'Etat de l'élection consulaire dans la 4 ^{ème} circonscription électorale du Canada |
| 24 juillet 2022 | Date limite de publication du décret de convocation |
| 8 août 2022 | Début de la période de dépôt des candidatures |
| 13 août 2022 à 18 heures (heure locale) | Date et heure limite de dépôt des candidatures |
| 5 septembre 2022 | Date limite de dépôt des affiches et des bulletins de vote auprès du poste chef-lieu (Montréal) |
| 16 septembre 2022 | Date limite d'inscription sur les listes électorales consulaires pour les électeurs |
| 26 septembre 2022 | Date limite de transmission au MEAE des circulaires dématérialisées |
| 10 octobre 2022 | Début de la campagne électorale |
| 19 octobre à 18 heures (heure locale) | Date et heure limite de désignation auprès des postes des délégués et assesseurs |
| 22 octobre 2022 | Vote à l'urne |
| 24-25 octobre 2022 | Proclamation des résultats |

GÉNÉRALITÉS

Le nombre de sièges de conseillers des Français de l'étranger et de délégués consulaires est établi, par circonscription électorale, en fonction de la population inscrite au Registre des Français établis hors de France au 1er janvier de l'année de l'élection (article 25 de la loi n° 2013-659). Le nombre total de Français inscrits au Registre des Français établis hors de France était, au 1^{er} janvier 2022, de 1 614 772 (décret n° 2022-69 du 26 janvier 2022 authentifiant la population des Français établis hors de France au 1er janvier 2022). Le nombre de sièges à pourvoir pour la 4^{ème} circonscription électorale du Canada est donc le suivant :

| CIRCONSCRIPTIONS POUR L'ÉLECTION des conseillers des Français de l'étranger | CIRCONSCRIPTIONS CONSULAIRES | INSCRITS AU 1er JANVIER 2022 | NOMBRE de conseillers des Français de l'étranger à élire | NOMBRE de délégués consulaires à élire |
|--|---|---|---|---|
| 4 ^{ème} circonscription du Canada | Montréal et Moncton | 56 941 | 7 | 4 |

En application de l'article 18 de la loi n° 2013-659, les électeurs sont **convoqués** par décret 90 jours au moins avant la date du scrutin.

Le [décret de convocation](#) a été publié le 22 juillet 2022.

Deux modalités de vote sont prévues pour cette élection :

- le vote à l'urne ;
- le vote par procuration ;

Le vote par internet n'est pas ouvert pour le présent scrutin.

Les conseillers élus lors du renouvellement général de mai 2021 perdent tous leur mandat. Le mandat des conseillers élus à l'occasion de ce renouvellement partiel expirera en mai 2026, à l'occasion du prochain renouvellement général.

Pourront participer au scrutin les électeurs inscrits sur les LEC de Montréal et Moncton. La date limite d'inscription sur ces deux listes électorales consulaires est fixée au vendredi 16 septembre 2022.

CHAPITRE 1. DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Les candidatures déposées pour l'élection des 29 et 30 mai 2021 ne sont plus valables. Par conséquent, les listes de candidats souhaitant participer au scrutin devront déposer un nouveau dossier de candidature, dans les conditions fixées par l'article 19 de la loi n° 2013-659 et détaillées dans le mémento du candidat.

Les candidatures doivent être déposées entre le 11^{ème} lundi qui précède l'élection (article 2 du décret n°2014-290) et le soixante-dixième jour précédant la date du scrutin, à 18 heures (article 19 de la loi n° 2013-659). Par conséquent, la période de dépôt des candidatures sera ouverte **entre le lundi 8 août et le samedi 13 août à 18 heures, heure légale locale.**

Le **modèle des dossiers de candidatures** valable est le modèle fixé par [l'arrêté du 25 juillet 2022](#) (annexe 1 du présent complément).

Les dossiers de candidatures doivent comporter 16 candidats.

Le dépôt des candidatures peut se faire directement dans les postes de la circonscription ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

| | |
|----------|--|
| Montréal | elections.montreal-fslt@diplomatie.gouv.fr |
|----------|--|

L'arrêt des listes de candidatures se fera par ordre chronologique le dimanche 14 août 2022. Un tirage au sort sera effectué à une date qui vous sera précisée ultérieurement pour déterminer l'ordre de présentation des listes (ordre d'affichage, ordre de présentation des bulletins...). Le tirage au sort sera réalisé par la cheffe de poste consulaire du chef-lieu de la circonscription (Montréal).

CHAPITRE 2. INFORMATION DES ELECTEURS ET PROPAGANDE ELECTORALE

Les électeurs sont **informés** de la date de l'élection, des conditions dans lesquelles ils peuvent voter ainsi que des candidats ou de la liste de candidats se présentant, par envoi électronique ou, à défaut, par envoi postal, au plus tard cinquante jours avant la date du scrutin (soit au plus tard le 2 septembre 2022) (article 21 I de la loi n° 2013-659).

La **campagne électorale** sera ouverte à partir du deuxième lundi qui précède la date du scrutin, soit le lundi 10 octobre 2022.

Elle prend fin la veille du scrutin à zéro heure, soit le 20 octobre à minuit, heure légale locale (articles 15 de la loi n° 2013-659 et 47-A du code électoral).

Les **affiches** peuvent être déposées au plus tard le 5 septembre 2022 auprès du poste chef-lieu (Montréal).

S'agissant des **bulletins** de vote, ils seront déposés avant le **5 septembre 2022** auprès du poste chef-lieu (Montréal).

Les candidats qui le souhaitent peuvent transmettre une **circulaire dématérialisée** au format PDF au MEAE via l'adresse suivante : circulaire-conseillers-fde.fae@diplomatie.gouv.fr au plus tard le **lundi 26 septembre**.

En l'absence de vote par internet, les bulletins numérisés ne seront pas publiés sur le site France Diplomatie comme ce fut le cas pour le scrutin des 29 et 30 mai 2021. Cette publication visait en effet à permettre aux électeurs souhaitant voter par internet de prendre connaissance des bulletins de vote des candidats avant d'accéder au portail de vote par internet.

CHAPITRE 3 : PREPARATION DES OPERATIONS DE VOTE

Les **délegués** et **assesseurs** peuvent être désignés jusqu'au **mercredi 19 octobre** à 18 heures (heure légale locale).

CHAPITRE 4 : LES OPERATIONS DE VOTE ET LA PROCLAMATION DES RESULTATS

Les électeurs pourront voter à l'urne le **samedi 22 octobre 2022**, entre 8 heures et 18 heures (heures légales locales).

La liste des bureaux de vote ouverts sera publiée prochainement en Annexe 2 du présent complément.

La proclamation des résultats aura lieu au plus tard le mardi 25 octobre 2022 à 18 heures (heure légale locale). Elle sera effectuée par le poste chef-lieu (Montréal).

ANNEXE 1 : MODELE DE FORMULAIRE DE CANDIDATURE



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ÉLECTION DES CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
4EME CIRCONSCRIPTION DU CANADA**

FORMULAIRE DE DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

*Les mentions suivies d'un * sont obligatoires. L'absence d'une information obligatoire entraînera le rejet de la candidature.*

Le dossier de candidature pour le scrutin de liste se compose de quatre documents obligatoires :

- Le présent formulaire de dépôt du dossier de candidature mentionnant le titre de la liste signé par le candidat tête de liste ;
- La déclaration de candidature du candidat tête de liste ;
- Le formulaire relatif à l'ordre de présentation des candidats, signé par le candidat tête de liste ;
- Autant de déclarations de candidature individuelle qu'il y a de candidatures attendues au sens des articles 19 et 40 de la loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013.

Titre de la liste*:

Date : __ / __ / ____

Signature du candidat tête de liste* : _____

Cadre réservé à l'administration

Date et heure du dépôt :

Lieu du dépôt :

Nombre de pages :



(Loi n°2013-659 du 22 juillet 2013, articles 16 et 19 ; décret n°2014-290 du 4 mars 2014, article 2)

Les mentions suivies d'un * sont obligatoires. L'absence d'une information obligatoire et/ou la copie d'un justificatif d'identité entraînera le rejet de la candidature.

Nom de naissance* : _____

Prénom(s) de l'état-civil*¹ : _____

Nom figurant sur le bulletin de vote : _____

Prénom(s) figurant sur le bulletin de vote : _____

Sexe* : Masculin Féminin

Date de naissance* : __/__/____ Lieu de naissance* : _____

Profession* : _____

Catégorie socio-professionnelle² : __

Liste électorale d'inscription : _____

Adresse* : _____

Téléphone (recommandé) : _____

Courriel (recommandé) : _____

Je consens à ce que mes données personnelles soient traitées dans le cadre de la présente déclaration de candidature à l'élection des conseillers des Français de l'étranger, conformément aux dispositions du RGPD.

Je reconnais avoir été informé(e) :

1. qu'en application des articles 6-III et 31-II de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les données recueillies dans la présente déclaration sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement automatisé, autorisé sous l'appellation « Répertoire national des élus » par le décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014 ;

2. que ces données, à l'exception de celles qui sont mentionnées au 2° du I. de l'article 5 du décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014, sont susceptibles d'être diffusées à toute personne qui en ferait la demande ainsi que de figurer sur le site internet du ministère de l'intérieur et la plate-forme ouverte des données publiques (www.data.gouv.fr).

Date : __/__/____

Signature* : _____

¹ Renseigner tous les prénoms de l'état civil français (figurant sur la pièce d'identité).

² La nomenclature des catégories socioprofessionnelles pour le répertoire national des élus est disponible en page 5 du présent formulaire.

Mesures d'information sur le traitement de données à caractère personnel

Objet du traitement (finalité et base légale) :

En sa qualité de responsable de traitement, la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dont le siège est situé au 37 Quai d'Orsay, Paris 75007, adresse à chaque candidat une déclaration de candidature à l'élection des conseillers des Français de l'étranger. Cette déclaration permet d'enregistrer la candidature, d'obtenir les coordonnées des candidats afin de procéder à toute communication avec eux. Elle permet également de constituer le Répertoire national des élus prévu par le décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014.

La base légale du traitement est l'obligation légale (cf. article 6.1.e) du Règlement européen sur la protection des données qui incombe au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Données collectées sur les candidats par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères :

- Données obligatoires : Nom, prénom(s), date de naissance, lieu de naissance, profession et adresse.
- Données facultatives : Nom et prénom(s) figurant sur le bulletin de vote, catégorie socioprofessionnelle, téléphone, courriel et LEC d'inscription.

Destinataires :

L'entité en charge de la gestion et de la sécurité de ces données est la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire appartenant au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les ambassades ou postes consulaires, en charge de la réception et du traitement des déclarations de candidature, sont également destinataires de ces informations.

Durée de conservation :

Les données sont conservées jusqu'au scrutin de même nature suivant.

Droits des personnes :

Pour toute information ou exercice de vos droits Informatique et Libertés sur le traitement de données personnelles mis en œuvre par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données :

- **Par courrier** : Délégué général à la protection des données,
27 rue de la Convention – 75732 PARIS cedex 15
- **Par courriel** : Droits-rqpd.meae@diplomatie.gouv.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que ce dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

NOMENCLATURE DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES POUR LE RÉPERTOIRE NATIONAL DES ÉLUS ET LES CANDIDATURES

| Code | Libellé |
|------|--|
| 11 | Agriculteurs sur petite exploitation |
| 12 | Agriculteurs sur moyenne exploitation |
| 13 | Agriculteurs sur grande exploitation |
| 21 | Artisans |
| 22 | Commerçants et assimilés |
| 23 | Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus |
| 31 | Professions libérales |
| 33 | Cadres de la fonction publique |
| 34 | Professeurs, professions scientifiques |
| 35 | Professions de l'information, des arts et des spectacles |
| 37 | Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise |
| 38 | Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise |
| 42 | Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés |
| 43 | Professions intermédiaires de la santé et du travail social |
| 44 | Clergé, religieux |
| 45 | Professions intermédiaires administratives de la fonction publique |
| 46 | Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises |
| 47 | Techniciens |
| 48 | Contremaîtres, agents de maîtrise |
| 52 | Employés civils et agents de service de la fonction publique |
| 53 | Policiers et militaires |
| 54 | Employés administratifs d'entreprise |
| 55 | Employés de commerce |
| 56 | Personnels des services directs aux particuliers |
| 62 | Ouvriers qualifiés de type industriel |
| 63 | Ouvriers qualifiés de type artisanal |
| 64 | Chauffeurs |
| 65 | Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport |
| 67 | Ouvriers non qualifiés de type industriel |
| 68 | Ouvriers non qualifiés de type artisanal |
| 69 | Ouvriers agricoles |
| 71 | Anciens agriculteurs exploitants |
| 72 | Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise |
| 74 | Anciens cadres |
| 75 | Anciennes professions intermédiaires |
| 77 | Anciens employés |
| 78 | Anciens ouvriers |
| 81 | Chômeurs n'ayant jamais travaillé |
| 83 | Militaires du contingent |
| 84 | Elèves, étudiants |
| 85 | Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) |
| 86 | Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités) |



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ÉLECTION DES CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
4EME CIRCONSCRIPTION DU CANADA
FORMULAIRE RELATIF A L'ORDRE DE PRÉSENTATION DES CANDIDATS**

Pour rappel, chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

| Numéro d'ordre | Sexe | Identité du candidat |
|------------------|------|----------------------|
| 1. Tête de liste | | |
| 2 | | |
| 3 | | |
| 4 | | |
| 5 | | |
| 6 | | |
| 7 | | |
| 8 | | |
| 9 | | |
| 10 | | |
| 11 | | |
| 12 | | |
| 13 | | |
| 14 | | |
| 15 | | |
| 16 | | |

Date : __ / __ / ____

Signature du candidat tête de liste* : _____

**ÉLECTION DES CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
4ÈME CIRCONSCRIPTION DU CANADA
DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

(Loi n°2013-659 du 22 juillet 2013, articles 16 et 19 ; décret n°2014-290 du 4 mars 2014, article 2)

*Les mentions suivies d'un * sont obligatoires. L'absence d'une information obligatoire et/ou la copie d'un justificatif d'identité entraînera le rejet de la candidature.*

Titre de la liste (tel que défini par le candidat tête de liste) :

Nom de naissance* : _____

Prénom(s) de l'état-civil*³ : _____

Nom figurant sur le bulletin de vote : _____

Prénom(s) figurant sur le bulletin de vote : _____

Sexe* : Masculin Féminin

Date de naissance* : __ / __ / ____ Lieu de naissance* : _____

Profession* : _____

Catégorie socio-professionnelle⁴ : __

Liste électorale d'inscription : _____

Adresse* : _____

Téléphone (recommandé) : _____

Courriel (recommandé) : _____

³ Renseigner tous les prénoms de l'état civil français (figurant sur la pièce d'identité).

⁴ La nomenclature des catégories socioprofessionnelles pour le répertoire national des élus est disponible en page 5 du présent formulaire.

- Je consens à ce que mes données personnelles soient traitées dans le cadre de la présente déclaration de candidature à l'élection des conseillers des Français de l'étranger, conformément aux dispositions du RGPD.
- Ce formulaire vaut mandat donné au candidat tête de liste pour déposer ou faire déposer par son représentant ma candidature au sens de l'article 19 III de la loi n°2013-659 du 22 juillet 2013*.

Je reconnais avoir été informé(e) :

1. qu'en application des articles 6-III et 31-II de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les données recueillies dans la présente déclaration sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement automatisé, autorisé sous l'appellation « Répertoire national des élus » par le décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014 ;
2. que ces données, à l'exception de celles qui sont mentionnées au 2° du I. de l'article 5 du décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014, sont susceptibles d'être diffusées à toute personne qui en ferait la demande ainsi que de figurer sur le site internet du ministère de l'intérieur et la plate-forme ouverte des données publiques (www.data.gouv.fr).

Chaque candidat appose, à la suite de sa signature, la mention manuscrite* suivante :

« La présente signature marque mon consentement à me porter candidat à l'élection des conseillers des Français de l'étranger sur la liste menée par (indication des nom et prénoms du candidat tête de liste)*. Ma position dans cette liste figure sur le document « Formulaire relatif à l'ordre de présentation des candidats », joint par le candidat tête de liste regroupant par ordre de présentation l'ensemble des candidats de la liste.»

Date : __ / __ / ____

Signature* : _____

Mesures d'informations sur le traitement de données à caractère personnel

Objet du traitement (finalité et base légale) :

En sa qualité de responsable de traitement, la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dont le siège est situé au 37 Quai d'Orsay, Paris 75007, adresse à chaque candidat une déclaration de candidature à l'élection des conseillers des Français de l'étranger. Cette déclaration permet d'enregistrer la candidature, d'obtenir les coordonnées des candidats afin de procéder à toute communication avec. Elle permet également de constituer le Répertoire national des élus prévu par le décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014.

La base légale du traitement est l'obligation légale (cf. article 6.1.e) du Règlement européen sur la protection des données qui incombe au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Données collectées sur les candidats par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères :

- Données obligatoires : Nom, prénom(s), date de naissance, lieu de naissance, profession et adresse.
- Données facultatives : Nom et prénom(s) figurant sur le bulletin de vote, catégorie socioprofessionnelle, téléphone, courriel et LEC d'inscription.

Destinataires :

L'entité en charge de la gestion et de la sécurité de ces données est la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire appartenant au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les ambassades ou postes consulaires, en charge de la réception et du traitement des déclarations de candidature, sont également destinataires de ces informations.

Durée de conservation :

Les données sont conservées jusqu'au scrutin de même nature suivant.

Droits des personnes :

Pour toute information ou exercice de vos droits Informatique et Libertés sur le traitement de données personnelles mis en œuvre par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données :

- **Par courrier** : Délégué général à la protection des données,
27 rue de la Convention – 75732 PARIS cedex 15
- **Par courriel** : Droits-rqpd.meae@diplomatie.gouv.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que ce dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

NOMENCLATURE DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES POUR LE RÉPERTOIRE NATIONAL DES ÉLUS ET LES CANDIDATURES

| Code | Libellé |
|------|--|
| 11 | Agriculteurs sur petite exploitation |
| 12 | Agriculteurs sur moyenne exploitation |
| 13 | Agriculteurs sur grande exploitation |
| 21 | Artisans |
| 22 | Commerçants et assimilés |
| 23 | Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus |
| 31 | Professions libérales |
| 33 | Cadres de la fonction publique |
| 34 | Professeurs, professions scientifiques |
| 35 | Professions de l'information, des arts et des spectacles |
| 37 | Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise |
| 38 | Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise |
| 42 | Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés |
| 43 | Professions intermédiaires de la santé et du travail social |
| 44 | Clergé, religieux |
| 45 | Professions intermédiaires administratives de la fonction publique |
| 46 | Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises |
| 47 | Techniciens |
| 48 | Contremaîtres, agents de maîtrise |
| 52 | Employés civils et agents de service de la fonction publique |
| 53 | Policiers et militaires |
| 54 | Employés administratifs d'entreprise |
| 55 | Employés de commerce |
| 56 | Personnels des services directs aux particuliers |
| 62 | Ouvriers qualifiés de type industriel |
| 63 | Ouvriers qualifiés de type artisanal |
| 64 | Chauffeurs |
| 65 | Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport |
| 67 | Ouvriers non qualifiés de type industriel |
| 68 | Ouvriers non qualifiés de type artisanal |
| 69 | Ouvriers agricoles |
| 71 | Anciens agriculteurs exploitants |
| 72 | Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise |
| 74 | Anciens cadres |
| 75 | Anciennes professions intermédiaires |
| 77 | Anciens employés |
| 78 | Anciens ouvriers |
| 81 | Chômeurs n'ayant jamais travaillé |
| 83 | Militaires du contingent |
| 84 | Elèves, étudiants |
| 85 | Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) |
| 86 | Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités) |

ANNEXE 2 : LISTE DES BUREAUX DE VOTE OUVERTS

Cet arrêté sera publié ultérieurement.

**ANNEXE 3 : NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS PAR LISTE ELECTORALE CONSULAIRE
AU 1^{ER} JANVIER 2022**

| Circonscription électorale CFE | Poste diplomatique ou consulaire | Nombre d'inscrits sur la LEC par circonscription consulaire au 1er janvier 2022 | Nombre d'inscrits sur la LEC par circonscription électorale au 1 ^{er} janvier 2022 |
|---|-------------------------------------|---|--|
| 4 ^{ème} circonscription du Canada | Montréal | 56 082 | 56 941 |
| | Moncton et Halifax | 859 | |